

NATURE

2050



Dossier de presse

l'essentiel du programme
Nature 2050



NATURE 2050 : UN PROGRAMME D'ADAPTATION DES TERRITOIRES FRANÇAIS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE RESTAURATION DE LEUR BIODIVERSITÉ

Les scientifiques l'affirment : les températures s'élèveront au minimum de 1,5°C à 2°C durant le prochain siècle - l'objectif des Accords de Paris sur le Climat est de ne pas dépasser cette hausse - et les systèmes naturels en seront profondément bouleversés dès le milieu du XXI^e siècle.

L'Humanité est en train de forcer les systèmes naturels à effectuer en quelques décennies la trajectoire qu'ils effectuent au cours de cycles naturels, sur des milliers d'années. C'est pourquoi, à côté de l'objectif prioritaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre, nous devons nous mobiliser dès maintenant pour favoriser l'adaptation des espaces naturels, agricoles et forestiers aux changements climatiques. En même temps, les Accords de Paris sur le climat de 2015 prévoient que, d'ici à la fin du siècle, l'Humanité n'émette pas plus de gaz à effet de serre que la biosphère n'est capable d'en absorber. Ceci exige que les écosystèmes aient conservé leurs capacités d'absorption et donc que leur biodiversité soit aussi préservée que possible.

Ainsi, l'autre grand enjeu écologique de ce XXI^e siècle est l'adaptation des systèmes naturels et la restauration de leur biodiversité. Le programme Nature 2050 a pour objet la nécessité d'agir, dès à présent, pour adapter les territoires français aux changements climatiques.

Nature 2050, un programme d'action innovant et ambitieux

Le programme Nature 2050 est innovant par son engagement de long terme, le recours à des solutions naturelles et son caractère partenarial, associant monde de la recherche, associations, gestionnaires d'espaces naturels, acteurs économiques publics, privés et acteurs du territoire.

Nature 2050 est né de la volonté de CDC Biodiversité mais aussi d'un groupe d'associations, de scientifiques, d'entreprises et de collectivités, d'agir concrètement afin que les futures générations puissent vivre dans un environnement préservé, et ce, malgré les changements climatiques qui s'annoncent.

— Un programme d'action innovant

Nature 2050 est le premier programme post COP 21 de ce type sur les territoires français (y compris Outre-Mer) et européens. CDC Biodiversité investira jusqu'en 2050 pour permettre cette restauration et la transition climatique.

Ce programme concernera prioritairement la France et sera financé par les entreprises qui souhaitent volontairement et concrètement agir pour la nature et les générations futures. Pour cela, l'engagement de CDC Biodiversité est le suivant : 5 € versés aujourd'hui = 1M² de territoire restauré et adapté aux changements climatiques jusqu'en 2050. Ce financement servira à mener à bien l'action pour la restauration de la biodiversité et à maintenir ou créer les emplois des équipes œuvrant au quotidien, sur le terrain.

La restauration des milieux naturels, agricoles et forestiers fera l'objet d'un *reporting* annuel qui intégrera une évaluation des résultats écologiques. Cette évaluation reposera sur des critères et des indicateurs de suivi, voire des objectifs préalablement définis avec les partenaires scientifiques du programme. Elle permettra si nécessaire la réalisation de mesures correctives tout au long du projet.

Les résultats des actions menées seront évalués sur des critères précis :

- _ indicateurs d'activité ;
- _ indicateurs liés aux enjeux biodiversité et climat ;
- _ indicateurs socio-économiques ;
- _ indicateurs de surface.

— Un engagement de long terme

CDC Biodiversité s'engage jusqu'en 2050. L'horizon 2050 a été choisi, d'une part, car le pas de temps de l'action en matière d'écosystèmes se décline en décennies et, d'autre part, parce qu'il s'agit de la période à laquelle, selon les experts du climat, les changements annoncés provoqueront des effets profonds dans les pays tempérés : inadaptation de nombre d'espèces au climat, récurrence des sécheresses et canicules, épisodes climatiques extrêmes. L'objectif est qu'au-delà de cette période les espaces du programme Nature 2050 soient suffisamment résilients pour ne plus nécessiter d'investissement. Au-delà, CDC Biodiversité maintiendra les orientations écologiques de ces territoires.

— Un programme partenarial avec le monde scientifique et les associations de protection de la nature : MNHN, LPO, FNH, FNE

Nature 2050 est un programme mené en partenariat avec les grandes associations de protection de la nature ainsi que le Muséum national d'Histoire naturelle. Des scientifiques reconnus, des spécialistes de l'environnement, des associations de protection de la nature participeront à l'identification des projets, à l'évaluation de leur pertinence et à leur mise en œuvre. Ils apporteront également leur expertise technique et scientifique.

“ La question du changement climatique est au cœur des préoccupations d'un établissement comme le Muséum national d'Histoire naturelle. C'est donc tout naturellement que le Muséum a rejoint cette belle initiative de Nature 2050. ”

Bruno David - Président du MNHN

“ Forte de son expérience et de son réseau national, la LPO France apporte son expertise et son enthousiasme au programme Nature 2050 pour contribuer à son développement au plus près des enjeux de terrain. ”

Allain Bougrain Dubourg - Président de la LPO

“ La FNH souhaite contribuer à l'adaptation au changement climatique en s'associant au programme Nature 2050 qui apporte une vision de long terme et des outils pour agir en faveur des écosystèmes. ”

Nicolas Hulot - Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

“ La nature souffre des changements climatiques, mais elle est aussi un réservoir de solutions d'atténuation et d'adaptation. Nature 2050 offre l'opportunité de le démontrer en soutenant des projets portés par les acteurs locaux. ”

Denez L'Hostis - Président de FNE

— Un nouvel outil pour financer la transition écologique des territoires

En faisant appel aux acteurs économiques, sur le mode du volontariat, Nature 2050 propose un outil innovant pour financer la transition écologique des territoires en appui des politiques publiques. Il garantit aussi une pérennité de l'action jusqu'en 2050.

Des actions basées sur les solutions naturelles

Nature 2050 déploiera un programme d'action, basé sur des solutions naturelles. En effet, face à l'incertitude relative à l'évolution du climat et des systèmes naturels, l'approche la plus raisonnable consiste sans doute à miser sur la résilience d'écosystèmes restaurés. Cette stratégie se structure autour de trois types d'actions : protéger, connecter, restaurer, et vise les milieux suivants :

— Les zones humides

Les rivières, estuaires, zones côtières, mangroves jouent un rôle d'éponges en cas de crues, de réservoirs lors des périodes de sécheresse, de filtre en épurant les eaux polluées. Ce sont de réels amortisseurs climatiques qui protègent contre les crues et les canicules estivales. Ils jouent un rôle important dans le stockage du carbone et atténuent les changements climatiques.

Cependant, en un siècle, 70 % de ces zones humides françaises ont disparu en raison de l'urbanisation, l'intensification de l'agriculture, les pollutions, l'arrivée d'espèces envahissantes. Il est nécessaire d'en restaurer une fraction significative.

EXEMPLES DE PROJETS : rétablissement du lit naturel d'un cours d'eau, ouverture des zones d'expansion de crues, restauration d'habitats à végétation marine, reconstitution de zones humides permettant de disposer en été de l'eau accumulée en hiver.

— Les continuités écologiques

La faune et la flore sauvages ont besoin d'espaces de taille suffisante pour se reproduire, se nourrir, s'abriter. Il faut pour cela rétablir les continuités entre les espaces naturels. Cette nécessité est encore renforcée par les changements climatiques qui entraîneront des déplacements d'espèces vers le nord de l'Europe. Nature 2050 contribuera à la constitution d'un réseau écologique fonctionnel et cohérent, à l'échelle du territoire national en recréant des corridors écologiques.

EXEMPLES DE PROJETS : reconstitution d'un espace naturel entre deux espaces à haute valeur écologique, plantation d'arbres le long d'une rivière, etc.

— La transition des espaces forestiers et agricoles

De nombreuses forêts et cultures ne seront plus adaptées au climat annoncé dès le milieu du siècle. Cela occasionnera de profondes mutations qui doivent être anticipées. En effet, ces bouleversements pourraient réduire la capacité des espaces à capter du carbone atmosphérique et dégrader les services qu'ils rendent (alimentation, bois, qualité des eaux, paysages, épuration...). Le stockage du carbone atmosphérique par le sol devra également être renforcé.

EXEMPLES DE PROJETS : plantation de haies, d'arbres et d'essences adaptées, transformation des systèmes de cultures (notamment pour la vigne, l'arboriculture...), développement de nouvelles pratiques agronomiques de type « agroécologique », modification de la gestion forestière.

— La biodiversité en ville

L'extension urbaine, le réchauffement climatique, la nécessité de préserver la biodiversité exigent la constitution, au cœur des villes, de nouvelles infrastructures vertes, permettant de répondre au besoin de nature des citoyens (lutte contre les îlots de chaleur, désimperméabilisation des sols, régulation hydrique...) voire aux besoins alimentaires (l'approvisionnement par l'agriculture urbaine) ainsi qu'à la nécessité de maintenir la diversité biologique.

EXEMPLES DE PROJETS : création d'espaces naturels urbains sur des friches industrielles, installation de cultures bio composées de variétés adaptées, gestion d'une forêt urbaine adaptée aux changements climatiques.

Un programme développé avec les acteurs du territoire pour les territoires

Nature 2050 est développé avec les acteurs qui vivent dans les territoires et les font vivre. Des actions concrètes sont conduites par les porteurs de projet ou par CDC Biodiversité, sur des terrains sélectionnés par celle-ci. Les collectivités, établissements publics d'aménagement et, d'une façon générale, les institutions concernées y seront associés.

— Les projets engagés dès à présent :

- **Saint-Jean du Gard** : recréation de la forêt dépérissante avec un groupe de forestiers cévenols.
- **Sevran** : création d'un espace naturel à haute valeur écologique sur une friche industrielle, en collaboration avec la mairie.
- **Baie de l'Aiguillon** : restauration écologique d'un écosystème côtier avec les gestionnaires de la réserve naturelle.
- **Marne-la-Vallée** : restauration du Bois de Grâce, adaptation progressive des peuplements au changement climatique et accueil du public, avec les gestionnaires fonciers d'Epamarne.
- **Étangs Limousin** : rétablissement du cours naturel d'une rivière avec les propriétaires et l'Agence de l'Eau.

Un premier groupe d'entreprises d'ores et déjà engagées pour financer ces projets

CDC Biodiversité a sollicité un premier groupe d'entreprises de toutes tailles et de secteurs variés avec lesquelles le programme débutera :

Alter Equity, Autocars Alizés, BPI France, Caisse des Dépôts, Compagnie des Alpes, Icade, Immobilière 3F, Ipsec, SNI, SILAB, Société des Transports de Saint-Etienne (STAS), Transdev, Transports du Val d'Oise (TVO).

La déclaration de lancement Nature 2050

Le 18 octobre, les porteurs des premiers projets, les premières entreprises et les associations partenaires signent la déclaration de lancement Nature 2050 pour inviter d'autres acteurs économiques et territoriaux à rejoindre cette initiative.

CDC BIODIVERSITÉ EN UN COUP D'ŒIL

CDC Biodiversité est la filiale du Groupe Caisse des Dépôts entièrement dédiée à l'action, établie dans la durée, en faveur de la biodiversité. Elle intervient pour le compte de maîtres d'ouvrage publics et privés, qui lui délèguent le pilotage de leurs actions, volontaires ou réglementaires (compensation), de restauration de la biodiversité et de gestion d'espaces naturels et paysagers. En proposant un service sur mesure, CDC Biodiversité construit des projets collectifs de territoires, favorisant la cohérence écologique, impliquant les acteurs clés locaux, dans une démarche de concertation et assurant un suivi sur le long terme.

CDC Biodiversité conduit par ailleurs la Mission Economie de la Biodiversité de la Caisse des Dépôts qui contribue activement à innover, en France et à l'international, sur ces problématiques en menant des travaux de recherche qu'elle publie régulièrement dans la lettre d'information.

Chiffres clés

Création : **2008**
Equipe : **32 personnes**
Fonds propres : **17,1 M€**
CA 2015 : **4,6 M€**



En partenariat avec :



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

Envie d'en savoir plus ?
Rendez-vous sur

NATURE2050.COM

